

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2022
Séance du 7 avril 2022

N° 01

Objet : Théâtre Durance : scène conventionnée d'intérêt national (art et création) Pôle régional de développement culturel Avenant N°1 à la Convention entre Provence Alpes Agglomération, l'Etat, et la Région Sud/PACA, le Département des Alpes de Haute Provence et l'association Théâtre Durance

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-deux et le sept du mois d'avril à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le trente du mois de mars 2022, s'est réuni au Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Est nommé secrétaire de séance : PEREIRA Georges

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARNOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BASSET Françoise, BELMONTE Sylvie, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOGOSSIAN Alex, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles (à partir du rapport n° 6), COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DE SOUZA Benoit, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HONNORAT Michelle, ISOARDI Delphine, JOUVES Marc, KUHN Francis, MOULARD Damien, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, PAIRE Marie Claude, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PELESTOR Michel, PEREIRA Georges, POURCEL Simone, PRIMITERRA Geneviève, PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, SEVENIER Jean, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, UGHETTO Wendy, VILLARD René, VIVOS Patrick

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à MAYENC Christelle
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc
ZANARTU HAYER Italo a donné pouvoir à SEGOND Yann

Etaient représentés :

BENOIT Gérard a donné pouvoir à VILLARD René
CHABAL CALVI Nadia a donné pouvoir à VIVOS Patrick
COMTE Jean Paul, a donné pouvoir à GRAVIERE Remy
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à VIVOS Patrick
FIGUIERE Marie José a donné pouvoir à PROUST Brigitte
FLORES Sylvain a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole
ISOARD Christian a donné pouvoir à SAVORNIN Béatrice
LAQUET Laura a donné pouvoir à VILLARD René
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
PIERI Bernard a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard
QUENETTE Pascale a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
TRABUC Nicolas a donné pouvoir à PAUL Gérard

Etaient excusés :

BOURJAC Jean Marie
CROZALS Florent
REBOUL Chidéric
RISSO Gilbert
VOLLAIRE Nadine

REÇU EN PREFECTURE

le 11/04/2022

Application en ligne : www.e-prefecture.fr

99_DE-004-200067437-20220407-01_07042022

Monsieur Claude FIAERT, rapporteur, expose ce qui suit :

Par délibération du 12 décembre 2018, le conseil a approuvé la Convention entre Provence Alpes Agglomération, l'Etat, et la Région Sud/PACA, le Département des Alpes de Haute Provence et l'association Théâtre Durance fixant le cadre contractuel nécessaire à la valorisation du programme des actions artistiques et culturelles correspondant à la mention « art et création ».

Cette procédure, permet de pérenniser et donc de sécuriser la contribution des partenaires passant d'un engagement annuel à un engagement quadriennal.

Pour rappel, l'engagement des partenaires publics, pour l'exercice 2018, première année de conventionnement, s'établissait ainsi qu'il suit :

- PAA : 528 000 TTC
- Région Sud/PACA : 200 000 TTC
- Département 04 : 150 000 TTC
- Etat : 144 530 TTC

En 2021, le financement s'est établit ainsi qu'il suit :

- PAA : 530 640 €
- Région Sud PACA : 200 000 €
- Département 04 : 150 000 €
- DRAC PACA : 179 000 €

Cette convention a été conclu pour une durée de 4 années soit du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2021.

Le Théâtre Durance a déposé en mars 2021 une demande de labellisation en tant que scène nationale. Dans le cadre de cette demande, suite à la visite conjointe des services de la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA) et de la DRAC en novembre 2021, il a été convenu entre les partenaires de prolonger la convention initiale pour une durée d'une année afin de permettre de fixer précisément les contours d'une future scène nationale et les conditions à réunir notamment financières pour cette labellisation.

En 2022 les montants des participations des partenaires devraient augmenter.

Il vous est proposé :

- d'approuver l'avenant n°1 à la convention entre Provence Alpes Agglomération, l'Etat, et la Région Sud/PACA, le Département des Alpes de Haute Provence et l'association Théâtre Durance , tel que joint en annexe
- d'autoriser Madame la Présidente à signer cet avenant.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

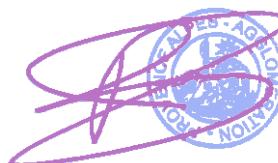
Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

Le 11/04/2022

Application acquise E-legalis.com

99_DE-004-200967497-20220407-01_07042022